

PROCES VERBAL des délibérations de la commission permanente du mardi 06 février 2024

Année scolaire 2023 – 2024

Présidente : Mme SAPINA Joëlle

Le quorum étant atteint, Madame SAPINA ouvre la séance à 18 heures 05.

A – VIE DE L'ETABLISSEMENT

1. Séjour au Futuroscope :

Madame Sapina informe le conseil qu'il va délibérer sur un projet de séjour à Poitiers.

- Objectifs pédagogiques du séjour :

Nous rappelons que le collège participe aux Cordées de l'architecture (Alvaro Siza) et aux Cordées Gershwin (cordées scientifiques avec l'Ecole des Ponts).

Mesdames Voegeling et Duquesne, référentes de ces deux cordées au sein de l'établissement organisent un séjour au Futuroscope de Poitiers qui permet de concilier des visées scientifiques et architecturales.

- Les élèves vont étudier les conceptions architecturales du parc et participeront à des ateliers interactifs mettant en avant les principes architecturaux utilisés dans la conception du Futuroscope.
- Les élèves vont également pouvoir découvrir les sciences autrement.
Grâce au visionnage du film « Chocs Cosmiques », qui est projeté en technologie Imax dôme sous la coupole du Cosmoscope les élèves seront projetés en plein cœur de l'Univers et de son histoire.

Grâce au film Dans les yeux de Thomas Pesquet, ils pourront voyager dans l'espace avec le plus jeune spationaute de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et découvrir les moments forts d'une mission qui aura duré 196 jours dans la Station Spatiale Internationale (ISS) à 400 km au-dessus de la Terre ! Jour après jour, le spationaute a tenu son journal de bord en images, livrant ses sentiments sur la beauté et la fragilité de la planète, ainsi que sur la place de l'Homme dans l'Univers.

Ils pourront faire l'attraction « le voyage extraordinaire » permettant de découvrir les 5 continents ainsi que l'attraction « Chasseurs de tornades » afin de découvrir en immersion cet impressionnant phénomène climatique.

Avec l'attraction « objectif Mars », les élèves s'intéresseront aux questions liées aux besoins de l'individu et ils calculeront des vitesses et s'intéresseront aux calculs de puissance mais également à l'énergie.

Ils participeront au nouveau show, « Eclipse robotic show », l'étonnant duo d'un bras robot géant et d'un performer qui les emportera dans un monde captivant de mapping vidéo, de lasers et d'effets spéciaux.

Le soir, ils assisteront au spectacle « La clé des songes » dans lequel sont mêlés des effets aquatiques en 3 dimensions, des jeux de lumières et des projections d'images sur écrans d'eau.

- Déroulement du séjour :

28 élèves inscrits aux Cordées de l'architecture et aux Cordées scientifiques participeront à ce séjour. Il s'agit d'élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}. Trois adultes les accompagneront : Madame Voegeling, Madame Duquesne et Madame Raveillon.

Le départ est prévu mercredi 27 mars à 9h30 en direction de la gare Montparnasse d'où le groupe partira à 12h24 pour une arrivée à 14h26 au Futuroscope.

Les élèves emporteront un pique-nique pour le repas du midi.

L'après-midi sera consacré à une promenade découverte des lieux autour du Futuroscope. Ils seront logés en chambres de 4 lits à l'hôtel Kyriad – Jules Verne.

Le parcours de découverte du parc aura lieu jeudi 28 mars toute la journée. Un repas en restauration rapide est prévu sur place le midi.

Le départ est prévu vendredi 29 mars à 11h26 pour une arrivée en gare de Montparnasse à 13h34 et un retour au collège vers 15h30.

- Budget du séjour :

Le transport aller – retour en TGV depuis la gare Montparnasse s'élève à 1801.00 €.

L'hébergement, l'entrée du Futuroscope et les repas pour l'ensemble des élèves et des accompagnateurs s'élève à 3892.50 €

Le montant total du séjour s'élève à 5693.50€.

La totalité de ce projet est financée par la délégation de moyens au titre du dispositif Cordées de la réussite (subvention d'Etat) d'un montant de 10.000€

Madame Sapina procède au vote du principe du séjour au Futuroscope.

Madame Sapina procède ensuite au vote de l'ensemble des modalités financières liées au séjour.

La séance est levée à 18 heures 21.

Le Secrétaire de séance

La Présidente du Conseil d'Administration

Rémy Danière

Joëlle SAPINA